



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

# Commune de PECQUEUSE

PRÉSENTATION DES DONNÉES FINANCIÈRES 2025  
SOUS FORME DE DATA-VISUALISATIONS

# Sommaire

**1. Photographie financière**

**2. Analyse de la commune**

**3. Décomposition des indicateurs financiers communaux**

**1. Capacité à investir**






**2. Capacité à mobiliser des ressources externes**

**3. Dynamique d'investissement**

**4. Marges de manœuvre de gestion**

# 1. Photographie financière de la commune

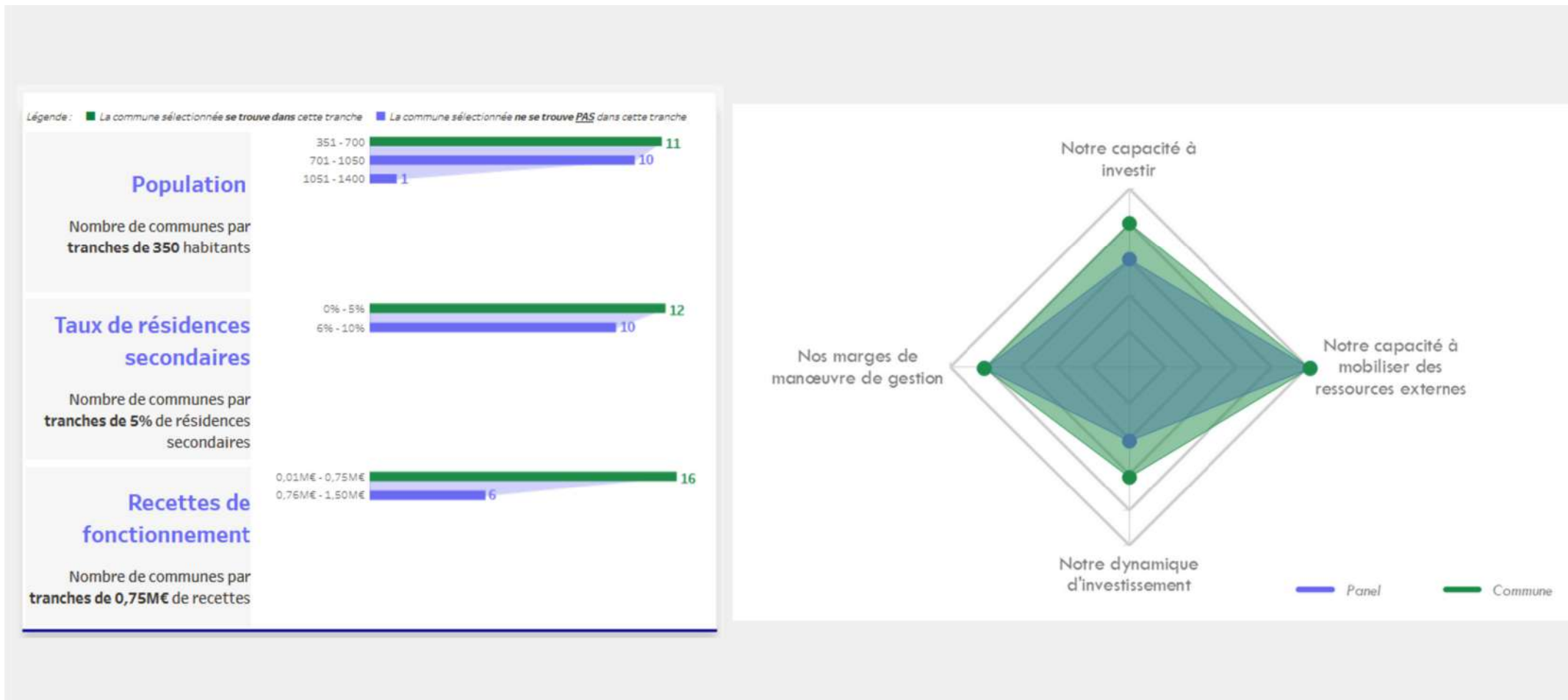


PECQUEUSE (91470)		Médianes du PANEL ⓘ	
<b>Commune</b> Catégorie de collectivité	 <b>577</b> Nombre d'habitants	 <b>736</b> Nombre d'habitants	
<b>FPU</b> Régime fiscal	 <b>2%</b> Taux de résidences secondaires	 <b>5%</b> Taux de résidences secondaires	
<b>M57A</b> Nomenclature	 <b>652 063 €</b> Recettes réelles de fonct.	 <b>555 060 €</b> Recettes réelles de fonct.	

*Selon un panel de 22 communes :*

- Région : IDF
- Département : Essonne
- Nb d'habitants : entre 400 et 1200
- Taux de résidences secondaire < 10 %
- Recettes de fonctionnement < 1,2M€

## 2. Analyse de la commune selon quatre axes



# 3. Décomposition des indicateurs financiers communaux

Notre capacité à investir



Notre capacité à mobiliser des ressources externes



Notre dynamique d'investissement



Nos marges de manoeuvre de gestion



## 3.1 Capacité à investir (épargne brute)

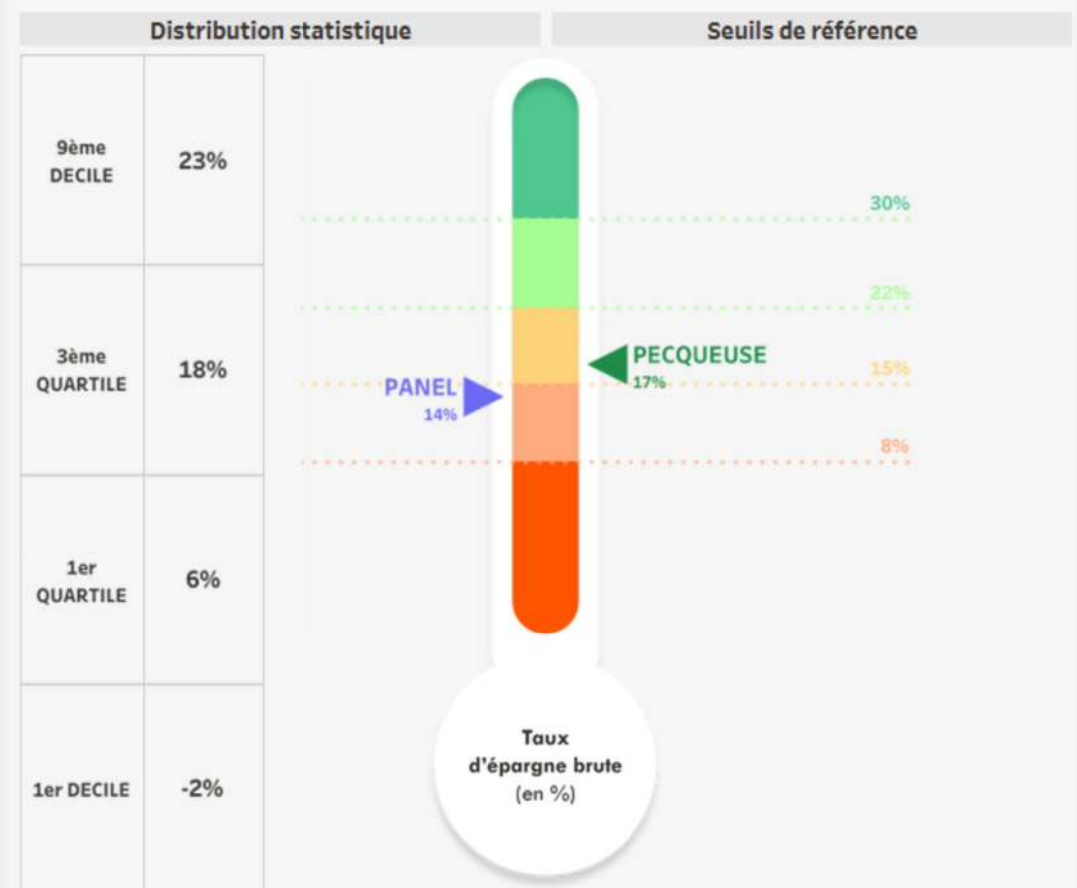
Dans quelle proportion la commune dégage-t-elle de l'épargne brute ?

**Taux d'épargne brute =**  
**Épargne brute / Recettes réelles de**  
**fonctionnement**

Dans la commune, 17 % (soit 108 946€) des recettes réelles de fonctionnement ne sont pas consommées par les dépenses réelles de fonctionnement.

*Un taux d'épargne brute élevé peut être le signe d'une bonne gestion des dépenses de fonctionnement ou d'une pression fiscale très importante.*

*La situation idéale est de dégager une forte épargne brute sans peser de façon trop importante sur les bases fiscales.*



## 3.1 Capacité à investir (fonds de roulement)

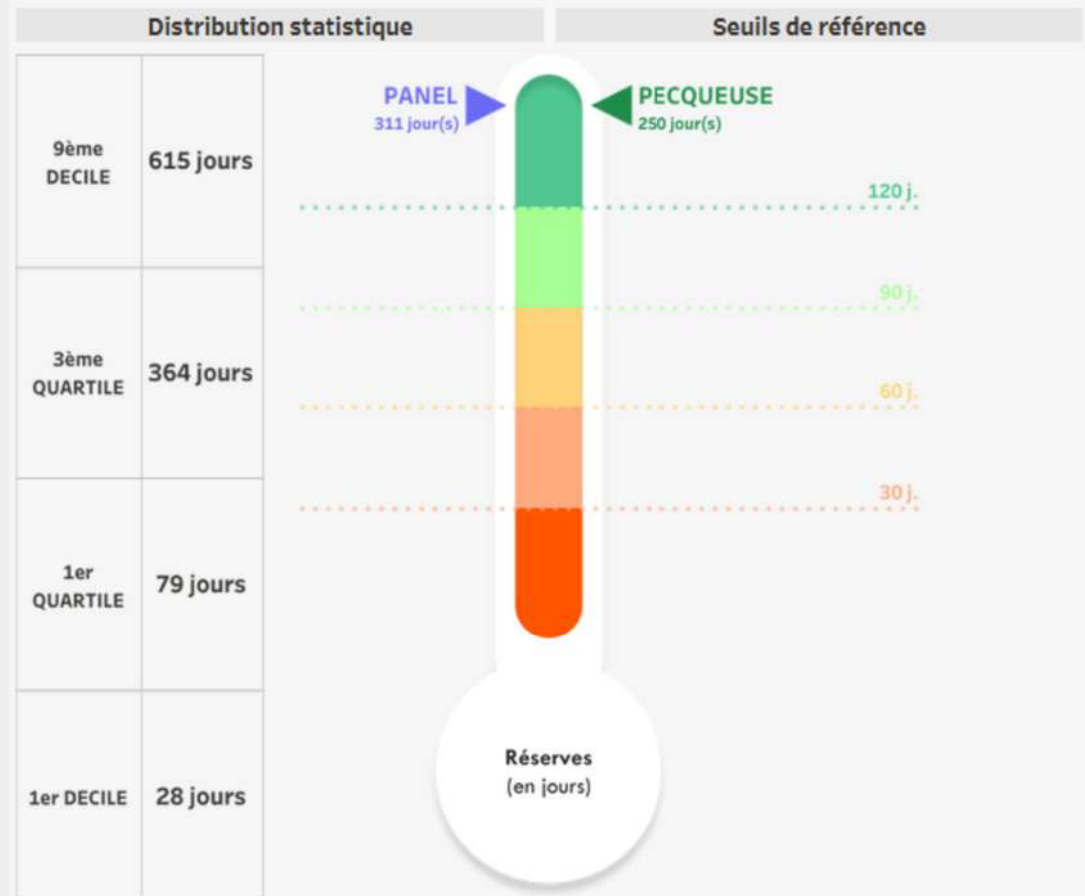
Pendant combien de temps nos réserves couvrent-elles nos dépenses ?

**Les réserves (en nombre de jours) =**  
**Fonds de roulement x 365 / Dépenses réelles de fonctionnement**

Le fonds de roulement de la commune couvre **250 jours** des dépenses réelles de fonctionnement (372 014€).

*Le fonds de roulement est une photographie au 31 décembre de l'exercice clos.*

*Le fonds de roulement dit de sécurité doit être suffisant pour éviter des incidents de trésorerie en cours d'année et limiter le recours à des instruments financiers à court terme.*



## 3.2 Capacité à mobiliser des ressources externes

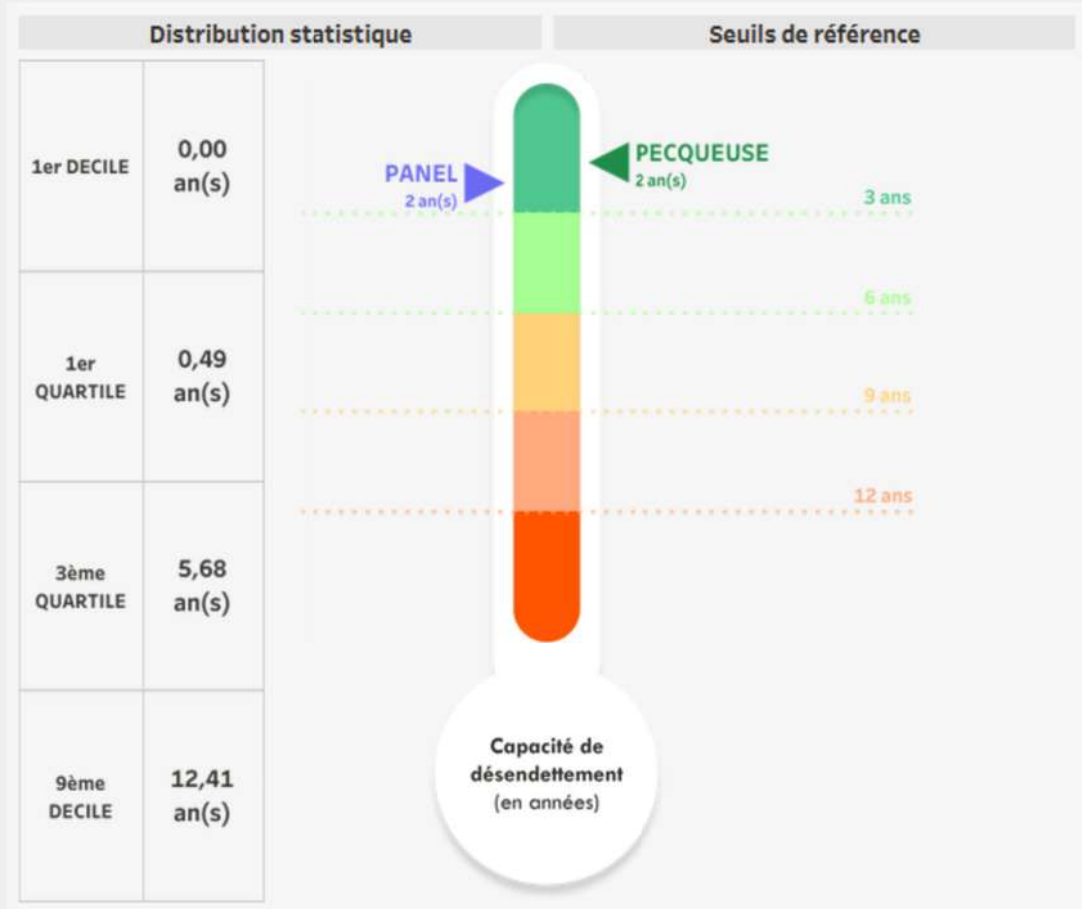
L'endettement de la commune est-il sous contrôle ?

**Capacité de désendettement (en années) =**  
**Encours de la dette bancaire au 31 déc. /**  
**Épargne brute**

La commune devrait consacrer l'intégralité de son épargne brute pendant environ **1,53 ans** pour faire face au remboursement de la dette financière.

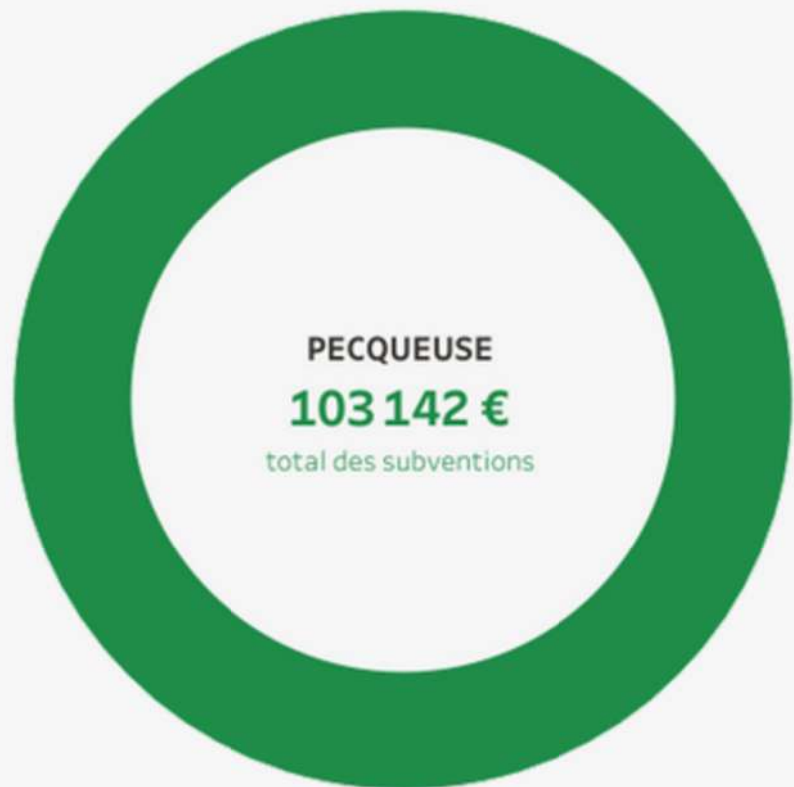
*La capacité de désendettement exprimée en années est une grandeur théorique. Par ailleurs, l'épargne brute peut être amenée à varier dans le temps.*

*> à mettre en perspective avec les tableaux d'amortissement.*



## 3.2 Capacité à mobiliser des ressources externes

Les subventions représentent 88,83 % des recettes d'investissement de la commune.



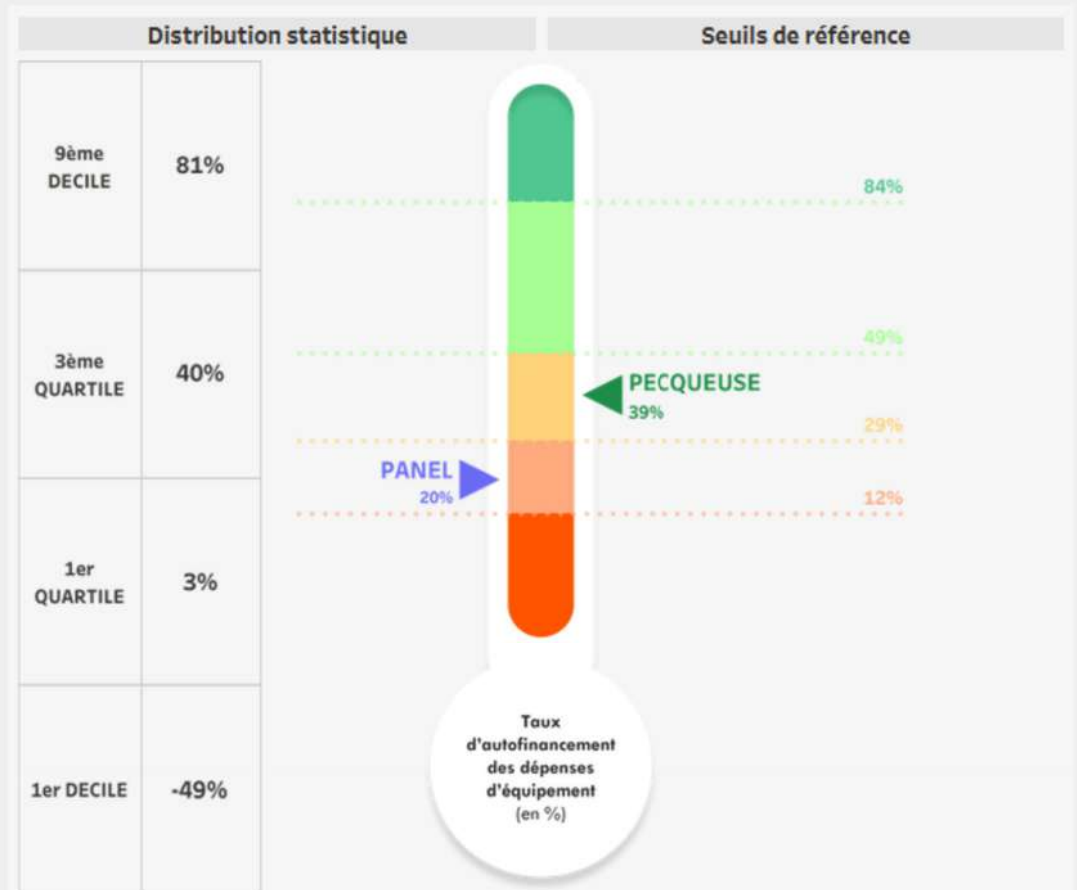
## 3.3 Dynamique d'investissement

Quelle est la capacité de la commune à financer ses investissements par son épargne ?

**Taux d'autofinancement des dépenses d'équipement (en%) =**  
**Épargne nette / Dépenses directe d'équipement**

**39 %** des investissements ont été financés par l'épargne.

*L'effort d'autofinancement de la commune est à mettre en perspective avec le caractère cyclique des dépenses d'investissement.*



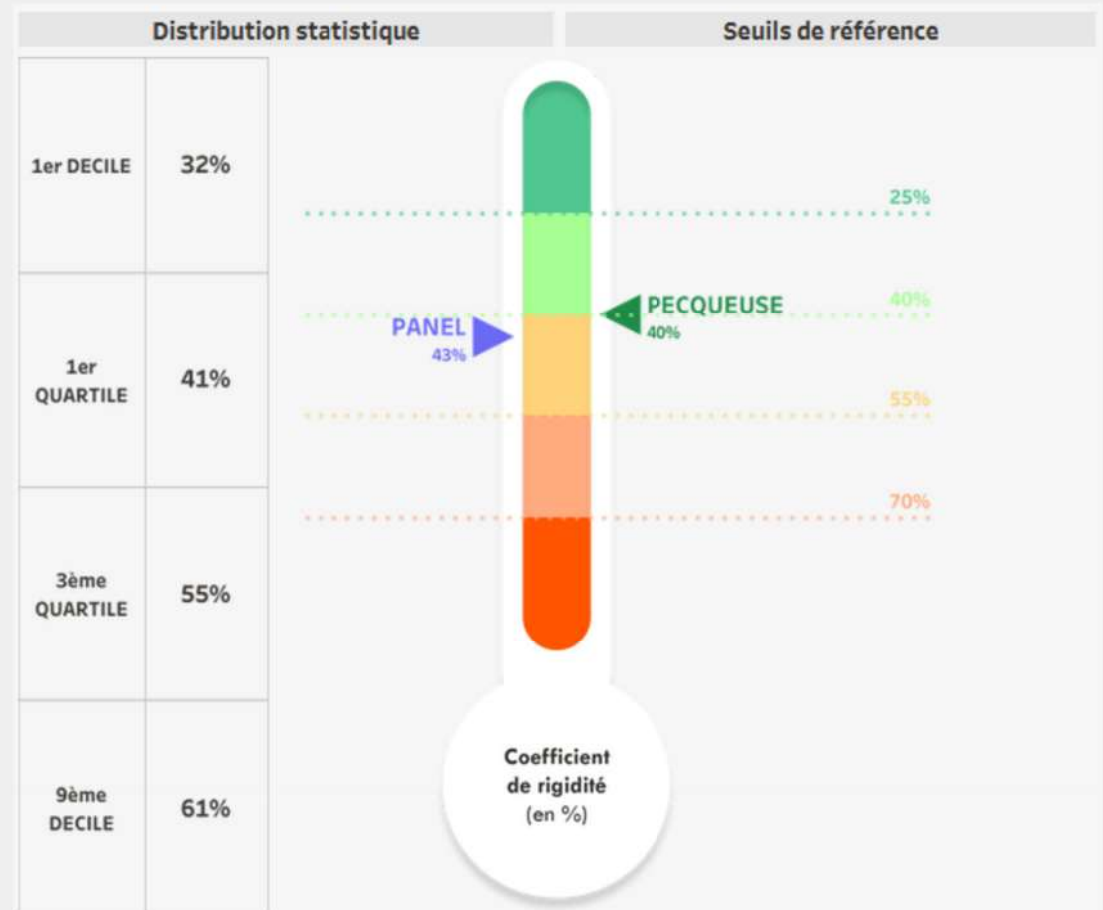
## 3.4 Marges de manœuvre de gestion

La commune dispose-t-elle de marges de manœuvre pour diminuer ses dépenses de fonctionnement ?

**Coef. de rigidité des charges structurelles =**  
**Charges de personnel + contingents &**  
**participations + charges d'intérêt / recettes**  
**réelles de fonctionnement**

**40 %** des recettes réelles de fonctionnement sont mobilisées par des dépenses incompressibles de la commune.

*Ce ratio permet d'apprécier la proportion des dépenses obligatoires de la commune par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.*



# 3.4 Marges de manœuvre de gestion

■ = La commune *dépense moins* que la médiane du panel   
 ■ = La commune *dépense autant* que la médiane du panel   
 ■ = La commune *dépense plus* que la médiane du panel

